

Ouagadougou, le 21 MARS 2025

N° 25-00215 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de quinze (15) élèves Ingénieurs en Imagerie Médicale, session 2025.**

Ce sont :

INGÉNIEURS EN IMAGERIE MÉDICALE

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	BONKOUNGOU SIDPOUCRI PIERRE	360402	B9664385	24/01/89
2°	BOGNINI SIBIRI STANISLAS	373267	B17382685	11/04/87
3°	RAMDE OUSENI	373285	B18104089	31/12/92
3°	OUOBA FIDELE	372683	B11702995	31/12/92
3°	THIAO ABEL	360395	B11413198	05/10/88
6°	OUEDRAOGO BOUKARE	372684	B12709759	02/12/84
6°	KAMBOU SOABOU JACQUES	360455	B7562334	06/11/94
8°	SAOUADOGO MOUSSA	97831	B10910663	20/01/79
9°	ZONGO ABDOULAYE	373277	B14771346	31/12/86
10°	TRAORE YAYA	306944	B9542218	19/03/86
11°	NIKIEMA MARCEL	373272	B13445125	31/12/88
12°	BONKOUNGOU ARISTIDE PARFAIT	372681	B15087884	08/09/84

Arrêté la présente liste à 12 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Santé.

INGÉNIEURS EN IMAGERIE MÉDICALE

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général



Suanyaba Rodrigue OBOULBIGA

*Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Administration et du Travail*